

Principes d'Équateur de la Société financière internationale (SFI)
Déclaration de conformité 2009

Lignes directrices destinées au secteur financier sur les risques environnementaux et sociaux associés aux opérations de financement de projets

La Société Financière Manuvie adhère aux Principes d'Équateur de la SFI depuis avril 2005 et a intégré à sa politique et à ses procédures environnementales les nouveaux **Principes d'Équateur des institutions financières (PEIF)** adoptés en juillet 2006.

Selon le principe 10, les signataires des PEIF sont tenus de déclarer leurs activités de financement de projets de plus de 10 millions de dollars US dans les pays en développement et de confirmer que ces projets et les investissements qui s'y rapportent ont été réalisés de manière responsable sur le plan social et environnemental. Manuvie s'est en outre engagée dans sa politique et ses procédures environnementales à effectuer une analyse environnementale annuelle.

Le chef de l'environnement de Manuvie a vérifié que les activités de financement de projets et les investissements suivants étaient conformes aux PEIF ainsi qu'à la politique et aux procédures environnementales de la Société.

Unité administrative ou société affiliée : Manulife Insurance (Malaysia) Berhad
Région : ASIE ORIENTALE
Secteur : INFRASTRUCTURE

Projet 1

Des études d'impact sur l'environnement (EIE) indépendantes ont été effectuées relativement aux dernières phases d'un projet conjoint de construction d'autoroutes en Malaisie, conformément à la politique environnementale adoptée par le consortium dans le cadre de son engagement social. Le financement du projet conjoint a contribué à la construction, à l'exploitation et à l'entretien du North-South Expressway (772 km), du New Klang Valley Expressway (35 km), du Federal Highway Route 2 (169 km) reliant Subang et Klang et du Seremban-Port Dickson Highway (23 km).

Projet 2

Les associés de la coentreprise ont entrepris la conception, le financement, la construction et l'achèvement de bureaux pour le gouvernement et de complexes résidentiels pour les hauts fonctionnaires. Ce projet est conforme à la politique et aux procédures environnementales de Manuvie, même si la réglementation locale n'exige pas que des EIE soient faites sur ce type de projet conjoint de location et de construction de bureaux et de logements destinés à la fonction publique.

Projet 3

La coentreprise a obtenu du gouvernement de l'État du Selangor une concession de 30 ans relative à l'exploitation du Sungai Semenyih Water Supply Scheme, en voie d'être privatisé. Le financement de ce projet existant suppose l'exploitation des stations de traitement de l'eau actuelles et de leurs infrastructures. La construction des stations a

nécessité certaines EIE, qui ont dû être approuvées par les autorités locales et les investisseurs initiaux avant que les travaux de construction ne débutent.

Les déclarations de conformité relatives aux projets précités confirment que les répercussions néfastes du financement de ces projets sur les écosystèmes et les collectivités ont été évaluées et que, le cas échéant, des mesures ont été prises par la Société pour les limiter ou les compenser adéquatement.

Jack Smits, M.Eng., P.Eng.
Chef de l'environnement
mai 2009